

Image not found or type unknown



Remboursement apres depart a la retraite de journée de pentecote

Par **nani**, le **04/10/2010** à **15:21**

Bonjour, rnje suis a la retraite depuis le 1 avril 2010je travaillais chez moi comme assistante maternelle pourune creche municipale et voila que la mairie me reclame mon jour du lundi de pentecote et cela depuis 2004jetais mensuallisé et n ai jamais refusé de travailler ce jour la mais je n ai pas eu d enfant je voudrais savoir si cela est normal apres 6 MOIS de retraite surtout qu il reconnaisse ne s etre appercu de leur erreur que au mois de juillet. pour ma part est ce que j ai le droit de ne pas rembourser mon employeur merci